

Un autre Saint-Simon. Freud à la cour de Versailles

par **Thierry HAUSTGEN**. Editions Orizons Paris 2022.

Notre collègue HAUSTGEN, psychiatre du service public, est un historien éminent de notre spécialité et on lui doit d'importants travaux publiés dans les meilleures revues psychiatriques et plusieurs ouvrages dont *Idées reçues sur les troubles bipolaires* a fait l'objet d'une réédition. C'est aussi un fin connaisseur de la séméiologie et il était donc bien placé pour donner à certains des portraits réalisés par Saint-Simon un diagnostic psychiatrique précis conforme aux données - qu'il maîtrise parfaitement - des classifications actuelles ; une entreprise qui n'avait jamais été tentée.

Contrairement à son sous-titre, le nom de FREUD ne signifie pas qu'il va s'agir d'une interprétation psychanalytique des pathologies rencontrées, la personne de FREUD étant introduite comme l'image de l'enquêteur qui va dévoiler la réalité (pathologique) des conduites. Cependant à l'occasion, HAUSTGEN signale l'apport des travaux psychanalytiques, par exemple dans la création de certains concepts actuels telle la figure du pervers narcissique ou celle des personnalités dépendantes et *in fine*, comme le Mémorialiste parle beaucoup de lui-même, il considère cet apport comme une « auto-analyse ». Enfin, bien que Thierry HAUSTGEN ne le dise pas, nous supposons qu'il fait partie des admirateurs et lecteurs impénitents de SAINT-SIMON dont il rappelle qu'il a été porté aux nues par plusieurs écrivains. Et on ne résistera pas là à citer STENDHAL déclarant dans *La vie de Henry Brulard* qu'il avait adoré les *Mémoires* à 17 ans et qu'elles étaient restées à l'âge de 53 ans (quand il commença à rédiger ses propres mémoires) « avec les épinards mes seuls goûts durables » !

L'ouvrage de Thierry HAUSTGEN est scindé en deux parties, l'une consacrée aux troubles mentaux proprement dits, aux addictions (notamment sexuelles) et aux familles pathologiques, la seconde, plus fournie, aux troubles de la personnalité, aux névroses. Remarquons d'emblée avec l'auteur que les *Mémoires* offrent cet intérêt de nous livrer un témoignage vierge sur d'authentiques maladies mentales - avant que la psychiatrie (l'aliénisme) ne s'en empare. C'est dire que le caractère pathologique de certains comportements n'était perçu ni par les acteurs, ni par les contemporains lesquels, en revanche, avaient tous eu habituellement une éducation religieuse et morale dont on verra qu'elle ne garantissait en rien une conduite vertueuse.

Les troubles mentaux (chapitres de 1 à 7) permettent à l'auteur de repérer, grâce à la finesse d'observation du Duc, des tableaux pathologiques décrits « avant la lettre ». Ainsi un syndrome de COTARD chez Henri Jules DE BOURBON, « Monsieur le Prince », qui se croit mort et refuse pour cette raison de s'alimenter. Chez Louis LE TELLIER, marquis de Barbezieux, fils de LOUVOIS, c'est un délire de jalousie qui est parfaitement rapporté « il crut voir ce qu'il ne voyait point...et il arriva de se déclarer publiquement cocu ». Haustgen trouve piquant que ce soit DE CLERAMBAULT (un descendant de LOUVOIS), dont il connaît parfaitement l'œuvre, qui ait décrit au 20^{ème} siècle le délire de jalousie.

Les chapitres 2 et 3 concernent les troubles de l'humeur et le suicide, dont on n'est pas surpris de leur présence même parmi les personnages qui jouissaient des conditions de vie exceptionnelles, et il en est de même pour les insuffisances intellectuelles (chapitre suivant) également bien représentées. Là encore remarque HAUSTGEN, SAINT-SIMON est capable de différencier et de nommer les divers niveaux de gravité de ces insuffisances, comme le fera CHASLIN au début du 20^{ème} siècle.

Les chapitres 5 et 6 qui traitent des addictions et des troubles sexuels démontrent - on s'en doutait - que la fortune et le pouvoir facilitent la corruption des mœurs et des conduites. A cet égard, le jeu occupait une place à part tant il était encouragé par LOUIS XIV ; la Cour était ainsi devenue « une pépinière de

joueurs invétérés », d'où bien sûr de nombreux drames (nos actuels et modestes adeptes des jeux du hasard courent moins de risques).

Les perversions sexuelles se donnaient aussi libre cours mais dans le domaine distinct de l'homosexualité, HAUSTGEN signale que le Duc - qui n'accordait aux homosexuels masculins pas la moindre indulgence (la considérant comme la débauche la plus vile) - ne fait figurer dans ses *Mémoires* aucun portrait de lesbienne. Certes, ce terme même (et celui de saphisme) indique bien l'ancienneté de cette pratique, mais on peut se demander si sa fréquence actuelle ne correspond pas, par un effet de miroir, à une revendication néoféministe (mais ne poursuivons pas sur ce terrain glissant).

Un autre constat négatif, qui n'est pas fait par Thierry HAUSTGEN mais par nous-même, est l'absence de description de ce que nous appelons l'autisme, surtout dans sa forme de l'adulte de type Asperger. Ceci ne signifie pas bien entendu qu'une telle pathologie n'existait pas mais peut-être était-elle plus rare ?

Bien que ce ne soit pas son objectif, l'ouvrage de Thierry HAUSTGEN participe ainsi de cette « médecine rétrospective », inaugurée par CHARCOT et ses élèves, et qui vise à retrouver l'histoire naturelle des maladies au travers de l'iconographie et de la littérature.

Plus encore que dans la description des troubles mentaux, c'est dans celle des personnalités pathologiques que Thierry HAUSTGEN puise chez SAINT-SIMON des exemples remarquables. Comme il s'agit d'un ouvrage qui est destiné au grand public (cultivé) HAUSTGEN a fait l'effort de préciser l'état des connaissances actuelles et cette mise à jour sera aussi utile à ceux qui n'ont pas suivi les remaniements récents des nomenclatures.

Après avoir rappelé comment la psychologie contemporaine définit la personnalité humaine : conjonction d'un tempérament (largement hérité) et de mécanismes d'adaptation au milieu extérieur, HAUSTGEN caractérise la nature pathologique des « troubles de la personnalité » par les difficultés chroniques d'adaptation : sociales, familiales, relationnelles qu'ils entraînent. Et il retrouve dans les portraits peints par le Mérialiste la diversité des personnalités pathologiques des classifications actuelles ; « argument en faveur de l'authenticité des portraits ».

Toutes les personnalités pathologiques sont représentées mais certaines plus que d'autres en raison de l'effet favorisant de l'appartenance à la Noblesse et à la Cour. Ainsi les personnalités narcissiques les plus flamboyantes sont-elles deux chefs de guerre : les maréchaux DE VILLARS et DE VILLEROY. Quant au cardinal DE BOUILLON, à 26 ans il était si entiché de son rang et il manifestait une telle vanité familiale qu'il se faisait faire de fausses généalogies. Les personnalités dyssociales sont représentées par un cortège « d'escrocs, d'aventuriers et de fripons » au sujet desquels SAINT-SIMON déclare à la fin des *Mémoires* : « Quel beau pays est la France » ! On y découvre, en dehors du milieu aristocratique, le médecin de la famille d'Orléans : Pierre CHIRAC, le jésuite Pierre LAFITAU, futur évêque de Sisteron, un « fripon qui entretient une maîtresse dans Rome ».

Des personnalités paranoïaques s'épanouissent également à la Cour tandis que le cadre plus récent des personnalités dépendantes est bien représenté, et au plus haut niveau, avec le roi PHILIPPE V d'Espagne (petit-fils de LOUIS XIV) que SAINT-SIMON a bien connu pendant son ambassade dans ce pays et dont il décrit les faiblesses. Les personnalités histrioniques ne sont évidemment pas uniquement féminines ; on retrouve le Maréchal DE VILLEROY « ce roi de théâtre qui faisait la roue ». Quant aux personnalités évitantes et obsessionnelles, elles sont également bien illustrées : la première par le pape CLEMENT XI, « plus incapable que personne au monde de se décider et de sortir d'embarras », la seconde par Henri François D'AGUESSEAU, Procureur général puis Garde des sceaux : « c'était pour lui un accouchement que de prendre un parti ».

Le chapitre 8 commence par une utile mise au point sur les notions parallèles de tempéraments et de constitutions, dont l'auteur dresse un historique rapide mais indispensable pour nous rappeler combien ces troubles de la personnalité sont « médicaux », notamment la personnalité cyclothymique dont on reconnaît le caractère héréditaire. Il la retrouve avec la description (qui tient sur 25 pages) par SAINT-SIMON du duc de LAUZUN qu'il a bien connu car il s'agissait de son beau-frère. LA BRUYERE l'avait précédé et il en avait fait le « Straton » des *Caractères*.

A l'inverse, la description des personnalités limites (borderline) a surtout bénéficié des travaux des psychanalystes anglo-saxons de la 2^{ème} partie du 20^{ème} siècle et, là encore, après avoir rappelé la symptomatologie complexe du trouble, HAUSTGEN lui trouve une belle illustration dans les *Mémoires*, avec la duchesse de Berry, « la fille trop aimée du Régent », celle dont il résume le caractère par cette formule : « À l'avarice près, elle était un modèle de tous les vices ».

Soyons juste, HAUSTGEN n'est trop fin clinicien pour vouloir à tout prix attribuer à tous les personnages de SAINT-SIMON une étiquette diagnostique et il réserve tout un passage à des « Inclassables ». Et, parmi ceux-ci, il y a le cas de la marquise de MAINTENON, une énigme pour les historiens et une source d'inspiration pour les romanciers (ères), et celui de Philippe D'ORLEANS, le Régent, l'ami du Mérialiste. Ce dernier sait se montrer objectif, décrivant ses qualités comme ses graves défauts mais sans l'accabler. Là aussi, HAUSTGEN n ne se prononce pas sur une pathologie précise et il trouve au Régent des traits relevant de la personnalité dépendante, mais aussi évitante sans compter des traits empruntant à la personnalité bipolaire dépressive (il était le fils de la princesse Palatine dont la pathologie impulsive transparait au sortir de certains de ses éclats)

Reste enfin le cas de SAINT-SIMON lui-même dont Thierry HAUSTGEN estime que ses *Mémoires* peuvent être lus comme une « auto-analyse ». Nous ne dévoilerons pas les diagnostics auxquels il parvient, pour citer sa conclusion : « Après avoir poursuivi des chimères aristocratiques, militaires, politiques et diplomatiques, SAINT-SIMON, en ressuscitant le passé, a pris pied dans l'éternité ».

HAUSTGEN ajoute que si SAINT-SIMON est actuellement contesté en tant qu'historien, on reconnaît qu'il a créé un style qui le situe au premier rang des lettres françaises. Cet hommage est celui d'un historien qui lui-même est un excellent écrivain. On recommandera la lecture de son ouvrage. Jean-Pierre LUAUTE